Financer sa mobilité

Démarches à effectuer AVANT le départ en mobilité

Étudier à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou effectuer un stage obligatoire à l'étranger dans le cadre de vos études

Guide des aides financières

La direction des relations internationales (DRI) vient en appui de la mobilité des étudiants en leur attribuant quand cela est possible une aide à la mobilité.

Après examen de votre dossier, et selon les critères d'éligibilité, vous avez la possibilité d'obtenir une bourse complète, une bourse partielle ou aucune.

L'obtention d'une aide n'est pas automatique et le cumul des aides proposées ci-dessous n'est pas possible (consulter "tableau des aides financières à la mobilité" de l'année universitaire en cours).

Selon le **pays de destination** et la **durée de votre mobilité** vous devez suivre les instructions détaillées sur la fiche **"Guide des Aides Financières"**

En fonction de votre projet vous devrez utiliser la plateforme
AQUIMOB ou REGION NOUVELLE AQUITAINE (MDNA)

Consulter le document ci-après pour identifier vos démarches à réaliser AVANT votre départ :

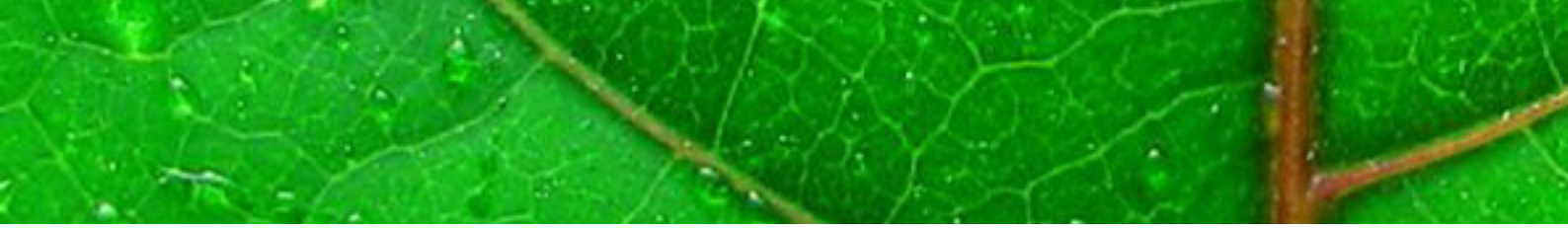

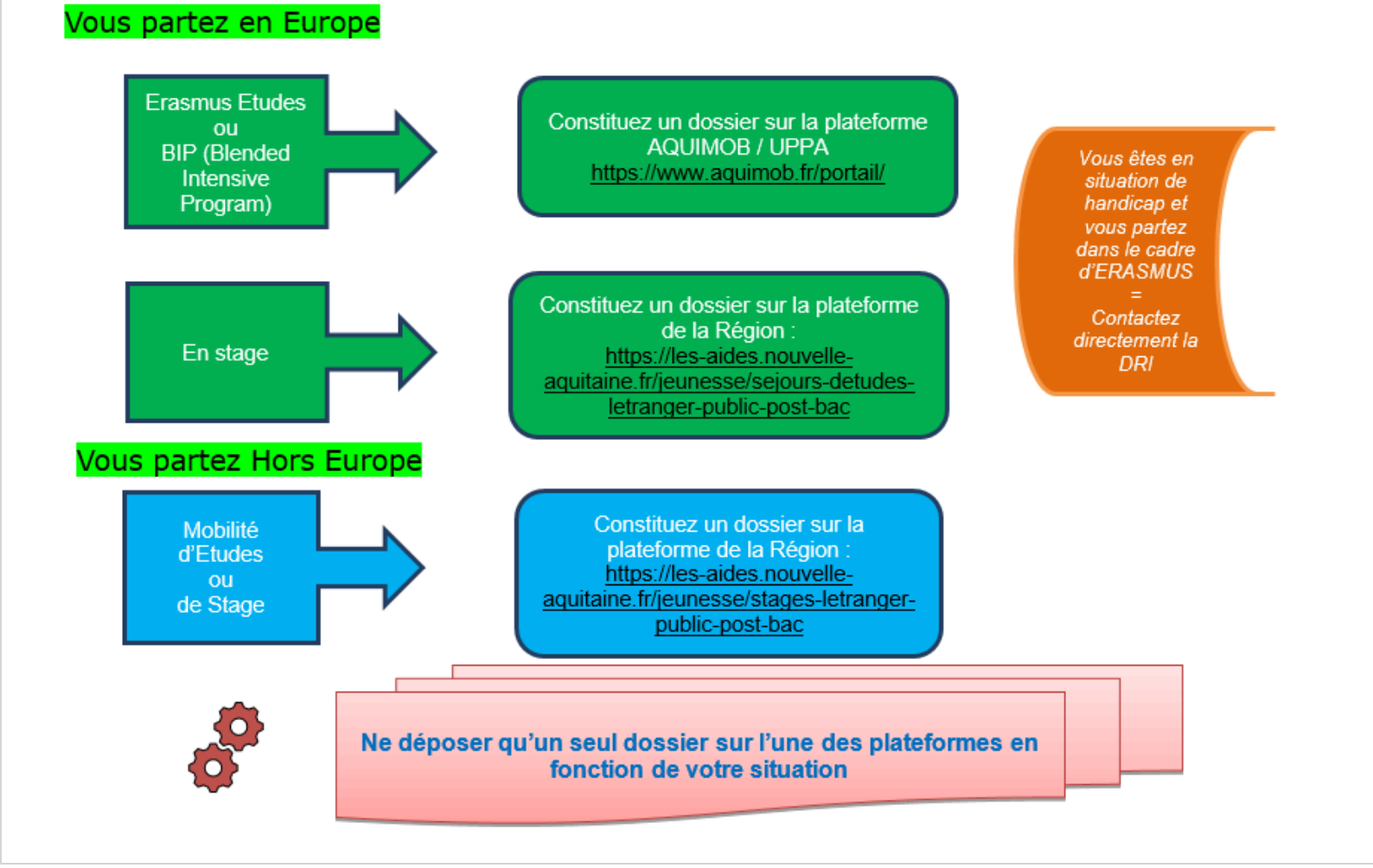

Guide des aides financières

Plusieurs commissions d'at7tribution de bourses seront organisées tout au long de l'année universitaire 2024/2025 selon le calendrier ci-dessous :

Calendrier Commission bourse 2024-2025

Tableau des aides financières 2024-2025

Obligation de déposer un dossier sur AQUIMOB ou MDNA en fonction de votre projet AVANT votre DEPART

Aquimob

Déposer, modifier mon dossier AquiMob

est un guichet réunissant les 3 aides à la mobilité qui sont gérées par la DRI de l'UPPA.

- la bourse **Erasmus+ volet études et stages** de 2 mois minimum / y compris les mobilités hybrides (12 mois maximum sur un cycle (stages et/ou études)
- la bourse **Erasmus transfrontalier** (avec l'Espagne)
- la bourse **AMI** du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (réservée aux boursiers sur critères sociaux / CROUS)

https://www.aquimob.fr/portail/

Fiche Comment candidater sur AQUIMOB

Le dossier Aquimob imprimé et signé par vous et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées devra être envoyé par courrier postal dès que possible et avant votre départ à

UPPA DRI / AQUIMOB / avenue de l'Université / 64012 PAU Cedex

Bourse de la Région Nouvelle Aquitaine / Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine MDNA

Cette aide est conditionnée par le montant du revenu fiscal du foyer de référence qui doit être inférieur ou égal à 50 000 €.

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, s'étant désolidarisé du système Aquimob, les dossiers seront co-instruits par la DRI de l'UPPA et la Région.

Vous partez :

- pour une mobilité d'études :

Séjours d'études à l'étranger - Public Post BAC (nouvelle-aquitaine.fr)

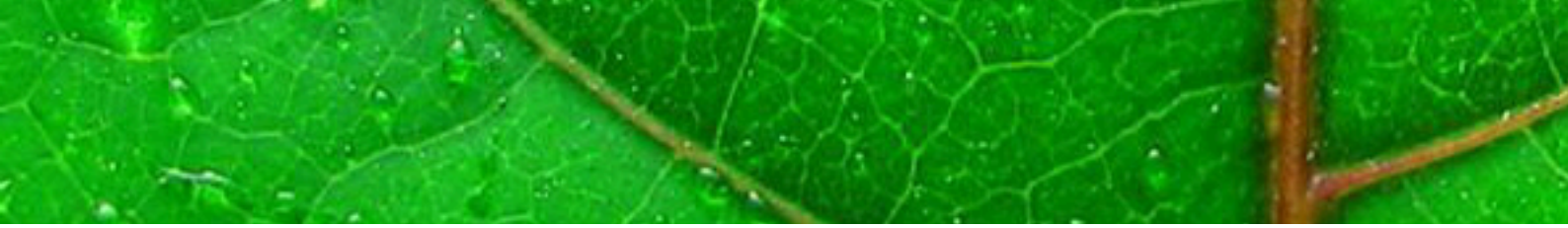

- pour une mobilité de stage :

Stages à l'étranger - post bac année (nouvelle-aquitaine.fr)

Guide MDNA

Visualiser le fichier «MDNA Web.pdf» en ligne

Documents à télécharger

Documents 2025-2026

- Attestation de début de mobilité
- Attestation de fin de mobilité
- Tableau des aides financières 2025-2026

Documents 2024-2025

- Attestation de début de mobilité
- Attestation de fin de mobilité
- Calendrier Commission bourse
- Tableau des aides financières 2024-2025

Aides complémentaires

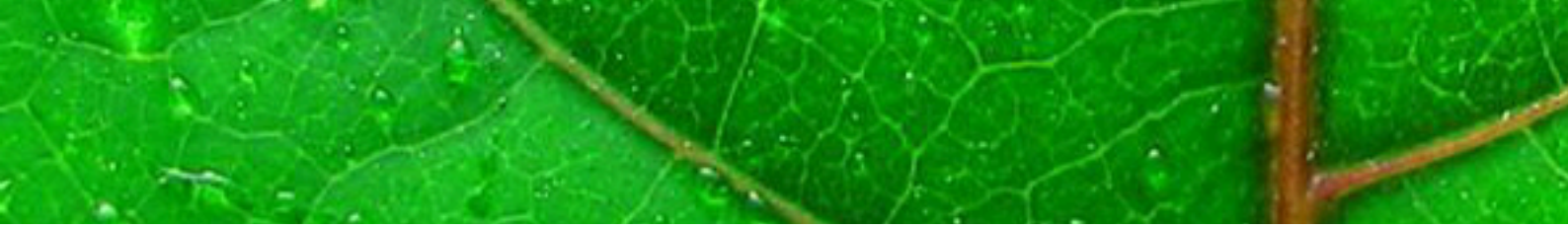

La mobilité ERASMUS+ pour les étudiants ayant des besoins particuliers (handicap)

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Le programme ERASMUS+ prévoit un financement complémentaire afin de compenser les difficultés particulières auxquelles vous êtes confronté(e) (notamment en ce qui concerne l'accès physique, et l'organisation et le contenu de l'enseignement).
Afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il est impératif de faire une demande de financement complémentaire. Si la demande de financement peut être réalisée jusqu'à un mois avant le départ en mobilité, il convient de se renseigner longtemps à l'avance auprès de :

- https://organisation.univ-pau.fr/fr/engagements/une-universite-inclusive/accompagner-les-etudiants-en-situation-de-handicap.html
- https://ri.univ-pau.fr/fr/partir/financer-sa-mobilite/bourse-erasmus-handicap.html?search-keywords=ERASMUS+HANDICAP

Conseil départemental des Landes (CD 40)

Département des Landes

https://www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite

Dossier bourse

Voir conditions d'attribution sur le site web officiel.

Autres soutiens

Vous pouvez effectuer d'autres demandes personnelles en vous renseignant auprès de votre Mairie (lieu de résidence du foyer fiscal) .

Vous pouvez éventuellement également vous rapprocher de l'assistante sociale de l'UPPA :

https://formation.univ-pau.fr/fr/vie-etudiante/sante-social-et-handicap/espace-sante-etudiant.html